



**Le Principal  
Aux parents d'élèves  
Aux intervenants extérieurs**

Surgères, le 04/11/2020

**Objet** : Accès à la Cité Scolaire

**Le Proviseur de la  
cité scolaire**

Madame, Monsieur,

Le plan de Vigipirate suite aux derniers attentats survenus en France, vient d'être porté à son **niveau le plus élevé**.

**Service Secrétariat**

**Dossier suivi par**

Téléphone  
05 46 07 00 67  
Fax  
05 46 07 01 37  
ce.0170071k@ac-poitiers.fr

Cité scolaire  
de Surgères  
Rue du stade  
BP 68  
17700 Surgères

En conséquence, il est nécessaire d'observer certaines règles. Pour toute personne étrangère à l'établissement, l'accès se fait obligatoirement par l'accueil du Lycée Polyvalent. Tout visiteur doit être porteur d'un masque, respecter la distance d'un mètre entre les personnes. Il doit, de plus se présenter à l'agent d'accueil du lycée, se désinfecter les mains et renseigner le registre de présence. L'agent d'accueil préviendra la personne ou le service devant être rencontré.

Pour quitter l'établissement, il conviendra de repasser par l'accueil.

Tout accès à l'établissement sans respecter ce protocole, pourra être considéré comme une intrusion.

Je rappelle que le port du masque est **obligatoire sur toute la commune de SURGERES** et qu'il convient d'éviter les rassemblements devant l'établissement.

Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

M. LE PROVISEUR

M. THOMASSIN

